



**COMPTE-RENDU EGLY (91)**  
**MAIRE : GÉRARD MARCONNET**

**23/05/16 : Mail envoyé à la mairie.**

*Monsieur le Maire,*

*Notre collectif souhaite vous rencontrer au sujet de la présence d'animaux sauvages ou domestiques dans les cirques, afin de vous informer sur le sujet. En effet, cette mesure étant une décision communale, il nous paraît essentiel que le maire et ses élus puissent avoir accès aux documents et études faites sur le sujet.*

*Notre objectif est de vous transmettre les informations nécessaires, trop souvent ignorées des municipalités, pour que vous puissiez vous positionner, en toute connaissance de cause, en faveur du respect et du bien-être animal, et ainsi faire partie des villes pionnières en France dans ce domaine.*

*Veillez trouver en pièce jointe, un document expliquant brièvement notre démarche, et qui a été envoyé à toutes les villes Cœur d'Essonne Agglomération.*

*Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos considérations les plus distinguées et restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.*

**7/06/16 : rendez-vous avec le maire.**

L'entretien s'est très bien passé, le maire s'est montré réceptif à nos arguments et nous a transmis son souhait de ne plus avoir de cirques avec animaux sur sa commune pour des raisons environnementales (dégradations, pollution visuelle, dérangement avec les camions haut-parleurs) ainsi que des raisons de sécurité.

**01/09/16 : appel téléphonique au cabinet du maire.**

**La mairie nous confirme sa volonté de ne plus accueillir de cirques avec animaux** mais ne souhaite pas s'engager officiellement par un arrêté.